

# FL'ASH - Actu

Actualités

Souvenirs 2015

Horizons 2016



**Soins, rééducation fonctionnelle, enseignement,  
accompagnement éducatif et social**

**Juin 2016**

# Adaptation de l'association à l'évolution des besoins du public accompagné et politiques de santé

## CEM - Le Centre d'Education Motrice d'Accueil Savoie Handicap, lauréat du trophée innovation 2015 de la FEHAP

La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, (FEHAP) a souhaité mettre à l'honneur les démarches innovantes du secteur Privé Non Lucratif.

Cette année, une centaine de dossiers ont été proposés, 10 innovations ont été nominées par le Comité de sélection de l'Innovation.

La FEHAP a dévoilé les lauréats lors de la 5ème édition des Trophées de l'Innovation remis le 26 novembre à Reims dans le cadre de son 40ème congrès annuel.

Nous avons eu l'honneur d'être lauréat de ce trophée, dans la catégorie « innovations médicales », pour notre projet au sein du Centre d'Éducation Motrice :

« Sport santé et bien-être, L'activité kiné-sport au service des jeunes en situation de handicap »

Erik Orsenna, de l'Académie française, Grand Témoin de ce 40ème congrès dira après avoir vu ce film :



« ... cette fille qui disait que, avec l'appui de la kinésithérapeute, ce qu'elle n'arrivait pas à faire sur la table, elle pouvait le faire dans le mur d'escalade ... C'était bouleversant, car ce qu'on ne peut pas faire dans le simple, on peut le faire dans le compliqué, il suffit d'avoir la confiance ... Respect absolu ! ... »  
Nous sommes heureux de partager avec vous cette récompense pour la créativité et l'engagement de nos équipes, ainsi que le dynamisme, le courage et

la joie de vivre des jeunes que nous accompagnons chaque jour.

## CEM Préparation de l'ouverture U2R



Désireuse de faire évoluer ses pratiques en fonction des besoins de la population qu'elle accueille, Accueil Savoie Handicap déploie au sein du Centre d'éducation motrice une unité de 5 places d'accueil de répit et de séjour temporaire pour être au plus près des attentes des usagers et de leurs aidants.

L'objectif prioritaire est de proposer des solutions modulables et temporaires d'accompagnement aux enfants et jeunes en situation de handicaps rares ou complexes, domiciliés sur la région rhônalpine.

Un travail de préparation à l'ouverture de l'U2R a été mené tout au long de l'année 2015 par une équipe référente composée d'une pédiatre, d'une psychologue, d'une cadre de santé, d'une infirmière coordinatrice et d'un moniteur éducateur, en lien avec le Directeur général. Ce dispositif mobilisera l'ensemble des professionnels du CEM mettant à disposition l'intégralité de ses moyens et de ses expertises.

## CEM - Maisons des familles

Parce que nombre de situations peuvent être utilisées pour repenser autrement les liens avec son enfant, surtout dans les situations de démarches palliatives, parce que l'éloignement géographique entrave le maintien des liens familiaux, parce que les structures médicalisées ou les hôtels sont des solutions coûteuses et inadaptées à la vie familiale, parce que les ruptures dans le parcours d'accompagnement sont extrêmement préjudiciables à l'enfant, Accueil Savoie Handicap met à disposition, sur site, la Maison des Familles.

# Adaptation de l'association à l'évolution des besoins du public accompagné et politiques de santé

Ce lieu s'adresse aux familles des enfants accompagnés par les différentes unités du Centre d'éducation motrice.



La Maison des Familles est composée d'espaces de vie respectant l'intimité des familles et favorisant les échanges (cuisine, salon-salle à manger, chambre et salle de bain), à proximité immédiate de l'établissement.

## ASH Le projet associatif 2016-2025

Il était temps ! Le précédent projet associatif approchait les 10 ans, pendant lesquels l'environne-

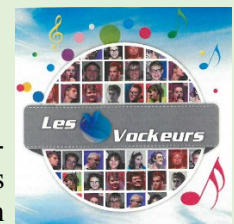


ment a évolué rapidement et Accueil Savoie Handicap a fait mieux que suivre le mouvement.

Le chantier a débuté en avril 2015 par une réunion très large et constructive qui a identifié les pistes à suivre. L'effort s'est poursuivi sous la conduite du Bureau de l'Association : près de quarante entretiens avec le personnel, des contacts extérieurs, des séances de travail sur des thèmes comme la vision, le développement, la gouvernance, l'adhésion, les démarches de progrès etc ... , jusqu' à la rédaction finale au printemps 2016.

Après la validation du projet par l'Assemblée Générale de Juin, le texte servira d'introduction et annoncera la couleur des futurs projets d'Etablissement et Services.

### CEM - CD Vockeurs



Grâce à l'association Zicomatic, la chorale du CEM « les Vockeurs » a enregistré un CD avec un studio d'enregistrement professionnel. Ce CD a été tiré à 500 exemplaires et a pu être vendu, les bénéficiaires permettront aux jeunes de la chorale d'aller assister à un concert à Lyon en 2016.

Lors de la fête de fin d'année du CEM, de nouveau avec l'aide de l'association Zicomatic, une photo prise par un photographe a pu être offerte à chaque enfant.

En fin d'année 2015, la société Hasbro a offert une fête de Noël à un groupe d'enfants du CEM dans ses locaux.

# Adaptation de l'association à l'évolution des besoins du public accompagné et politiques de santé

## CEM- Travaux

Les travaux de restructuration du CEM se poursuivent en 2016 pour se terminer sur cette fin d'année. Ainsi, depuis 2 ans, nous avons construit un nouveau centre de Balnéothérapie, réhabilité l'ensemble de notre plateau d'internat, et en particulier l'espace dédié à l'unité arc en ciel, et réaménager les locaux pédagogiques, éducatifs et d'accueils. De nombreux investissements ont été réalisés, permettant d'améliorer les conditions de sécurité, d'ergonomie et de confort des enfants et avec le soucis permanent des conditions de travail des salariés.



# Adaptation de l'association à l'évolution des besoins du public accompagné et politiques de santé

## SAMSAH/SAVS - Atelier informatique

L'idée a été amenée par les usagers à l'occasion de la dernière enquête de satisfaction.

Très rapidement le pôle adulte a pu répondre aux besoins par la mise en place d'un atelier informatique., le pilotage étant assuré par deux professionnels Emmanuel Robin et Bernard Usannaz.



Les étapes de sa mise en œuvre :

1- Courrier d'invitation et recueil du niveau en informatique. 24 personnes répondent favorablement.

2- Rencontre avec les usagers intéressés par l'atelier et animateurs de l'atelier.

3- Définition de groupes de niveaux avec un travail en amont des professionnels pour préparer la séance en intégrant les disponibilités de chacun (en fonction de leur travail, les intervenants extérieurs) et en répondant aux demandes (selon le rythme de vie).

Présentation aux usagers des groupes et validation de ses choix : définition de 3 groupes selon niveau : débutant, intermédiaire, fort.

Présentation du contenu de l'atelier en soulignant la souplesse et l'adaptation aux besoins de chacun.

Temps avec la directrice, lancement de l'atelier. Positionnement de l'atelier dans un cadre institutionnel.

4- Démarrage des ateliers.

Pour 2015, 12 séances se sont déroulées. Grande satisfaction des « stagiaires » qui réclament d'ores et déjà une suite.

## SAMSAH - Appel à projets

Un appel à projet a été lancé conjointement par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental, pour la création d'un SAMSAH toute déficience de 20 places sur le département de la Savoie, pour la couverture des besoins des cantons d'Aix-les-Bains, de Chambéry et de Montmélian.

En décembre 2015, Accueil Savoie Handicap, en tant que porteur de projet, a remis une réponse à cet appel à projet, en collaboration avec l'équipe projet pluridisciplinaire ainsi qu'en concertation et avec le soutien des partenaires du pôle adulte.

A notre grande satisfaction, l'autorisation d'extension a été accordée à notre association en mai 2016. L'organisation du service est prévue courant 2016 pour une ouverture effective en septembre 2016.

## La personne et son accompagnement

### CEM - Travailler la question coordonnateur de projet d'accompagnement/référent de l'enfant

Un travail d'état des lieux s'est amorcé au niveau associatif durant lequel la fonction de référent dans chaque service a été reprécisée. Cette réflexion s'appuie sur un constat de l'évaluation externe.



Au vu de la différence de fonctionnement entre les services, ce travail se poursuivra tout au long de l'année scolaire sur le CEM et en particulier sur l'unité Arc en Ciel avec des professionnels des équipes d'accompagnement représentant différents métiers.

Ce groupe de travail, piloté par la chef de service éducatif, s'est réuni deux fois en 2015. Le postulat sur lequel ce travail a démarré est que la fonction de coordonnateur sera dévolue aux éducateurs spécialisés. Le rôle du référent pourra être tenu par un moniteur-éducateur, un aide-soignant, un AMP,...

Le travail s'est appuyé sur la trame de la procédure PIA afin d'identifier et différencier la fonction attendue de coordonnateur de projet d'accompagnement et celle de référent de l'enfant. Des fiches de poste devraient être finalisées en fin d'année scolaire 2015/2016.

Ainsi cette réflexion a pu aboutir sur :

- Ce que fait le référent : fiche de poste. Etape un peu « froide » dans ce processus, mais qui explicite de manière très objectivable les missions du référent.
- Le changement de référence : élaboration et repérage des conditions nécessaires à la pertinence du changement de référence. Il s'agit là d'une réflexion qui invite davantage du côté du particulier.
- Ce qui est retenu : à chaque synthèse se posera la question du changement et de sa pertinence ou pas. Il conviendra de ne pas changer de référence dans les premiers temps de l'accompagnement afin que puisse se tisser le lien nécessaire et support à la relation.

### SESSAD - Formaliser l'orientation d'un jeune :

Un travail a débuté avec les 3 éducatrices spécialisées pour prévoir le parcours type d'accompagnement d'un enfant (arrivée, en cours, préparation de la sortie, après-service avec en particulier notions d'insertion professionnelle et partenariats avec autres services)

### CEM - Mise en place d'un groupe de pilotage pour le déploiement du dossier unique de l'utilisateur: OSIRIS

L'évaluation interne, puis externe, nous oriente vers le déploiement du dossier unique informatisé de l'enfant. Au sein du CEM de l'association, le logiciel OSIRIS a commencé à être déployé dans ce sens à partir de 2013 sur les services infirmerie, soin, et Alizés.

En 2015, un déploiement a été prévu auprès des équipes paramédicales.

L'utilisation d'OSIRIS permet de nombreuses possibilités, mais nécessite également de nombreux paramétrages afin de l'adapter à notre fonctionnement.

Un recueil d'information sur les besoins et les objectifs a eu lieu auprès de tous les professionnels

### SAMSAH /SAVS - La référence

Notion qui revêt des caractéristiques particulières dans le cadre d'un accompagnement à partir du domicile. Cette notion est commune au SAVS et au SAMSAH et se décline différemment selon le service en raison de la différence : équipe pluridisciplinaire pour le SAMSAH et totalement sociale pour le SAVS.

Cette notion n'a de sens que dans la mesure où elle intègre un ensemble de modalités repérées et repérables tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées.

## La personne et son accompagnement

fin 2015 – début 2016. Le paramétrage des accès et des premiers outils (essentiellement transmissions et accès aux informations principales sur les enfants) est prévu début 2016 pour une formation des professionnels d'août à octobre 2016.

Des permanences des membres du groupe de pilotage seront organisées afin de faciliter ce déploiement.



ment à partir du début des formations. Des tutoriels d'utilisation seront également disponibles.

L'année scolaire 2016-2017 sera ensuite l'occasion de développer des outils plus performants via le logiciel

### SAMSAH /SAVS - Restructuration du dossier de l'utilisateur

La fonction du dossier est d'assurer la mémoire des actions entreprises ; de permettre le suivi et de faciliter la compréhension du parcours médico-social ou social de la personne.

Il reflète la valeur des prestations et des activités professionnelles mobilisées au service de la personne et témoigne de la construction du projet par les professionnels.

Dans l'objectif de décliner d'une manière plus précise notre activité les équipes du pôle adulte ont travaillé au recentrage d'un référentiel « nature de l'accompagnement », par domaine et par type d'intervention. Cette restructuration de la partie accompagnement du dossier de l'utilisateur permet de mieux identifier la nature de l'intervention dans sa forme et dans son contenu et cela au bénéfice de l'utilisateur.



### SESSAD - Dossier de l'utilisateur informatisé avec Média-team

L'association a validé en fin d'année 2015 la solution Média-team pour le SESSAD. Le déploiement de cet outil passe par la formation des professionnels et le paramétrage spécifique à notre structure. La formation sera conduite en février 2016.

Le paramétrage de base se fera sur les 6 premiers mois de l'année (implantation de données et adaptation du support à notre fonctionnement).

- Démarrage officiel de l'utilisation au 1/03/2016 : renseigner les RDV honorés en remplacement du RIAS actuellement renseigné
- Utiliser l'outil pour laisser trace du contenu des séances
- Point en avril sur utilisation, puis en juillet 2016.

### SAMSAH /SAVS - La participation de l'utilisateur

S'il était pensé la mise en place d'un groupe « suivi enquête » en 2015, composé de professionnels et d'utilisateurs : Directrice, référents et utilisateurs intéressés par ce travail, à cela nous avons préféré, d'abord procéder à une formation/action afin que :

- Les professionnels puissent mieux comprendre l'esprit de la Loi 2002.2 sur la thématique « participation des utilisateurs ».
- Les équipes puissent construire des espaces et des modalités de participation compatibles avec les structures SAVS et SAMSAH.

Les déclinaisons des espaces de participations au nombre de 4 sont définies de la façon suivante :

- 1– Un temps de Co-élaboration et d'évaluation des Projets Individuels d'Accompagnement.
- 2– Un questionnaire de satisfaction va être mis en place par le SAMSAH pour la rentrée de 2016 avec une fréquence de 2 ans.
- 3– Une réunion biannuelle : espace dans lequel la Directrice délivre des informations concernant

## La personne et son accompagnement

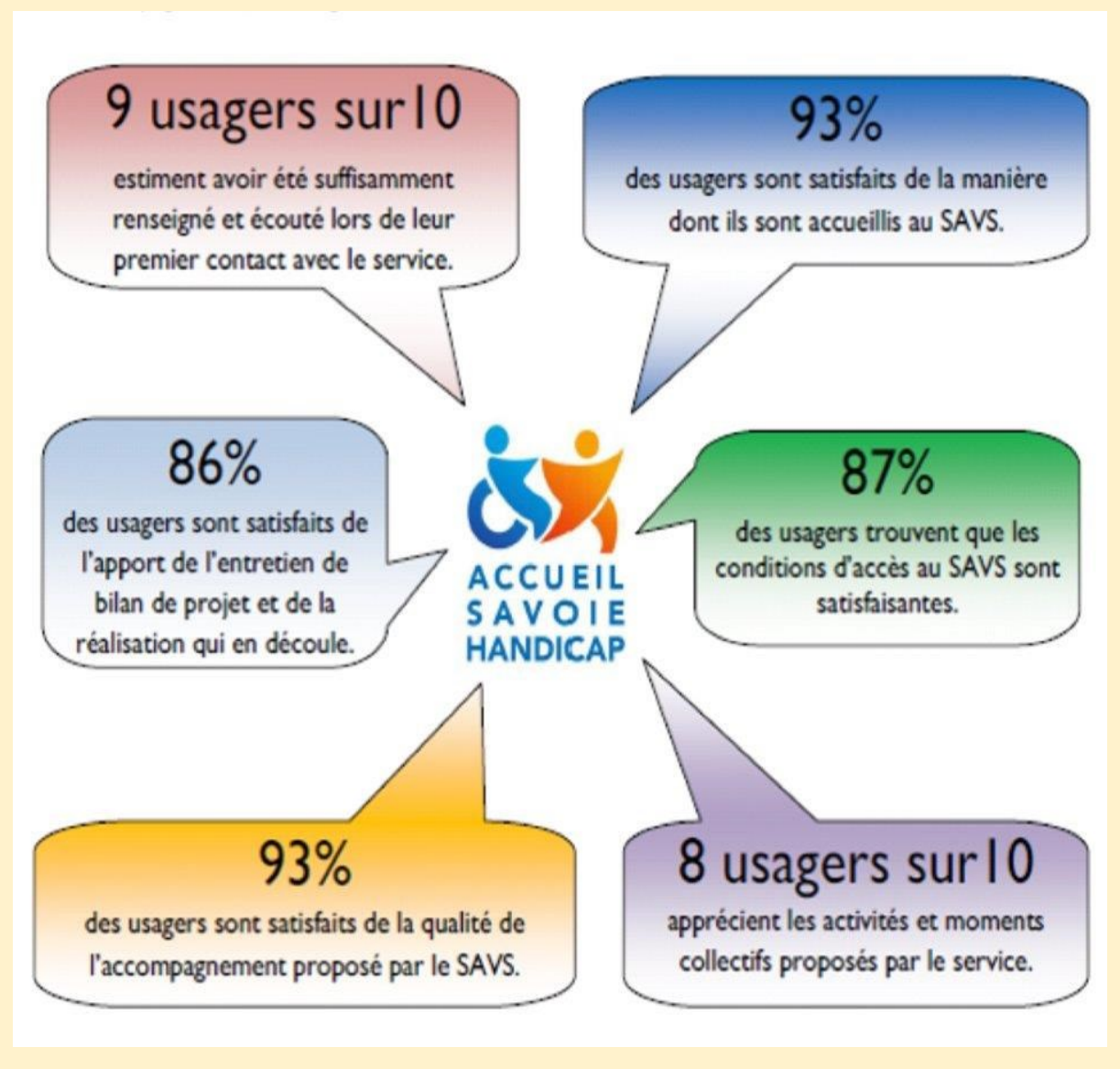
le service, projets, partenariats, travaux etc. Mais aussi recueil des points de vues des usagers sur le fonctionnement du service et mise en perspective.

4- Un forum des activités tous les deux ans en articulation avec un questionnaire « activités de loisirs ». Echange et mise en perspective.

Ces instances de participations sont soumises à des processus de mise en œuvre, courrier d'invitation et compte rendu.

### SAVS - Diffusion de l'enquête de satisfaction

En 2014, l'enquête de satisfaction du SAVS a été réalisée et les premiers résultats ont été interprétés au cours du premier semestre 2015 dont voici la synthèse ci-après :





# La personne et son accompagnement

## SAVS - Création d'un poste de psychologue

Les conclusions de l'évaluation interne puis externe du service ont mis en évidence la pertinence d'intégrer une fonction psychologue au sein de l'équipe.

Ainsi, le recrutement d'un psychologue à 0.5 etp a été effectué à compter du 1er octobre 2015 dans le cadre d'un CDI. Ses fonctions s'articulent autour de 3 axes principaux :

- Soutenir l'équipe sur des temps collectifs et individuels
- Faciliter l'inscription des usagers dans un processus de soin
- Garantir et mettre en œuvre les processus d'admission et de sortie de l'utilisateur dans le service

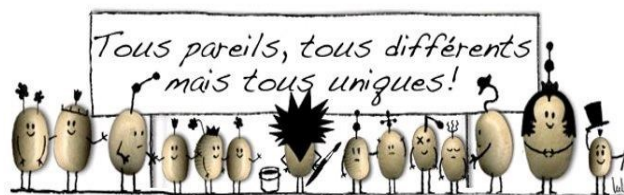
Un projet de création de groupe à médiation photo-langage à destination des usagers sera mis en place au printemps 2016.

## SESSAD - Sensibilisation dans les écoles « Tous semblables – tous différents »

Les enfants sont confrontés à des difficultés relationnelles en lien avec leur handicap. Certes, les parents, enseignants et personnels soignants sont impliqués dans le dispositif d'intégration mais rarement, les élèves de la classe.

Au sein des écoles où le SESSAD exerce ses accompagnements, des interventions inédites, auprès des élèves de la classe, sont réalisées par un binôme psychologue-ergothérapeute. Quatre thèmes sont abordés : tout le monde est différent ; mais on a tous des points communs ; les familles de handicap et le principe d'équité ; l'attitude envers la personne handicapée.

Ce débat participatif construit autour d'une approche ludique permet à chacun d'exprimer ses opinions, de réfléchir sur les différences afin de favoriser chez les enfants une prise de conscience.



Satisfait de la concrétisation de ce projet collaboratif avec l'appui de l'Education nationale, le SESSAD entend réitérer cette démarche et la mettre en place au sein d'autres établissements scolaires.

## SESSAD - Favoriser les échanges entre les familles

Dans la littérature spécialisée, les illustrations de groupes d'échange entre parents issus d'un même service de soin sont nombreuses. En effet, le cadre groupal permet de partager collectivement ses inquiétudes avec d'autres parents, ce qui matérialise l'idée de ne pas se trouver seul à vivre cette situation. Cette particularité d'offrir des échanges avec des personnes qui vivent des « choses similaires » peut permettre de trouver des modèles identificatoires et de restaurer ainsi une parentalité mise à mal par le handicap. Le groupe offre une rencontre avec l'autre pareil et peut servir de miroir revalorisant allant jusqu'à une narcissisation des parents.



Parmi les thèmes qui émanent spontanément de ces échanges, l'intégration scolaire des enfants porteurs de handicap arrive en tête. La question de la fratrie de l'enfant porteur de handicap n'arrivant pas loin derrière. Le cadre particulier du SESSAD induit une difficulté de la rencontre entre parents. En effet peu de parents sont amenés à se déplacer jusqu'au service et si tel est le cas il ne s'agit que de rares moments. Proposer un espace dédié à cette rencontre apparaît comme une évidence.

# La personne et son accompagnement

Le cadre proposé serait de trois rencontres par an. Le choix du professionnel co-animateur pourrait se faire en fonction des thèmes abordés.

Nous proposons dans un premier temps d'envoyer un questionnaire aux familles afin de leur permettre d'exprimer l'horaire préférable et les thèmes qu'ils souhaiteraient aborder.

## L'animateur :

Ce groupe serait animé par Emmeline STEINBACH-COUDURIER, psychologue et co-animé par un autre intervenant en fonction des thématiques.

L'animateur ne dirige pas, ni n'organise les échanges. Son rôle est la « régulation » de l'intervention si elle ne se fait pas spontanément. Il n'interprète pas les propos individuels mais la dynamique d'ensemble. Ainsi une reformulation ou un constat en termes de dynamique groupale peuvent être proposés par l'animateur.

## Règles du groupe :

Les règles énoncés aux familles et pour lesquelles les animateurs se portent garants sont les suivantes :

- Confidentialité
- Tolérance
- Ecoute et respect de la parole de l'autre
- Liberté de parole
- Bienveillance
- Commentaires constructifs non jugeant.

## Introduction de la séance:

Chaque séance serait introduite par une réflexion apportée par les animateurs sur le thème. Aucun élément de réponse n'est apporté lors de cette réflexion mais une ouverture propice à l'élaboration. Si la prise de parole s'avère compliquée lors de la ou les premières séances un photo-langage pourra être proposé.

## **CEM - Sécurisation des biens des enfants**

En 2015, une démarche de sécurisation de bien des enfants a été initiée. Ainsi, chaque groupe d'enfants a un responsable caisse au niveau des professionnels. Il s'agit d'harmoniser la manière de fonctionner notamment sur la gestion de l'argent de poche des enfants. On distingue au niveau

des coffres, l'argent du budget éducatif de l'argent de poche des enfants. Au niveau du cahier de liaison, un chapitre est ajouté pour permettre le suivi des dépôts d'argent entre famille et CEM.

## **CEM - Sécurité physique des enfants**

La contention physique dite passive, se caractérise par l'utilisation de tous moyens qui empêchent ou limitent les capacités de mobilisation volontaire d'une personne dans le but d'obtenir sa sécurité. Parmi les moyens utilisés on retrouve notamment, les sangles ventrales, thoracique et les barrières de lit.

Dans le cadre du respect des lois et recommandations émises par l'ANESM et l'HAS en matière de contentions, un travail a été amorcé en 2014 avec un audit sur les contentions au CEM. En 2015, le travail s'est poursuivi sur l'unité Alizés en équipe pluridisciplinaire.

A ce jour, plusieurs actions sont mises en œuvre pour respecter la législation, mais également pour éviter tout accident qui pourrait mettre en danger les jeunes accueillis.

- La sécurité des contentions
- La surveillance de la personne
- L'évaluation régulière de la contention.

En 2016 il reste à travailler la prescription systématique des contentions, la formalisation de la procédure et sa mise en œuvre sur l'ensemble du CEM.

## La personne et son accompagnement

### SAMSAH/SAVS - Ouverture à titre expérimental d'une coordination locale RéHPSy en Savoie

Ce réseau (Réseau Handicap Psychique) de santé en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique affiche une expertise reconnue et un ancrage sur différents angles.

Il est amené, dans le cadre du projet ARS de territorialisation des interventions de réhabilitation psychosociale, à mettre en œuvre des coordinations locales.

Nous avons grandement contribué à la création de la coordination savoyarde du RéHPSy, installée officiellement au C.H.S. et en partie au sein de nos locaux rue de Warens.

Les services du pôle adulte participent au comité technique et au comité de suivi, et à titre expérimental composent l'équipe spécialisée d'évaluation du handicap psychique (ESEHP) en Savoie par la mise à disposition de certains professionnels.

nombreuses conventions dont : services mandataires, services d'aide à la personne...

### SESSAD - Renforcement des partenariats

#### Avec les établissements scolaires :

- Contact par l'adjointe de direction des nouveaux enseignants référents pour présenter le service
- Orientation d'un jeune et préparation à la vie d'adulte

- Axe de notre projet de service, c'est un réel besoin aujourd'hui que d'approfondir nos connaissances des dispositifs existants de notre environnement, tant dans le versant social, que pédagogique et professionnel.

#### Avec établissements et services :

- Alimenter le classeur partenarial
- Renforcer le réseau santé-soins
- Améliorer l'accès aux informations en interne.

### SAMSAH/SAVS - Formalisation des partenariats

Le pôle adulte compte bon nombre de partenaires, condition sine qua non à l'exercice de ses missions. Si ceux-ci étaient aussi opérants qu'actifs et enracinés dans une culture de l'oralité, leurs formalisations devenaient nécessaires dans une logique de qualité. La réponse à l'appel à projet pour la création d'un SAMSAH 20 places a été l'occasion de formaliser certains partenariats par la signature de



## Gestion des risques

### CEM - Sac d'urgence

Une procédure de gestion des cas d'urgence vitale ou bénigne a été mise en place en 2013. Courant 2015 un travail en collaboration avec d'une part un médecin et le Cadre de Santé du Centre d'Enseignement des soins d'urgences- CESU73 et d'autre part le Médecin pédiatre et les équipes infirmières, a été mené pour repenser le chariot d'urgence du CEM.



Aujourd'hui le CEM est doté d'un sac d'urgence intégrant le défibrillateur portable. Il est entreposé au niveau de l'infirmerie et disponible en cas de situation d'urgence.

Comme la réglementation le demande, il fait l'objet d'une vérification mensuelle systématique de la part des équipes infirmières de jour / infirmières de nuit.

En parallèle, les services de l'association se sont dotés d'un défibrillateur avec formation des professionnels sur le site du SESSAD.

Dans le même sens, un travail de formalisation d'une procédure à suivre en cas d'hospitalisation est prévu pour 2016.

### CEM - Prévention des risques infectieux

Depuis 2010, un travail de collaboration avec FEMERIS devenu ESPPRI est mené au sein du CEM Accueil Savoie Handicap, pour l'amélioration de la sécurité des soins.



Le travail s'est poursuivi en 2015 sur plusieurs axes :

- Circuit de circulation et procédure de contrôle de l'eau de la balnéothérapie,
- Sécurisation de l'espace balnéothérapie (organisation et entretien des locaux et du matériel),
- Travaux et surveillance des réseaux d'eau par rapport au risque légionnelle,

- Réouverture des locaux Conformément à la réglementation en vigueur

En 2016, le programme d'action porte sur les points suivants :

- Organisation des nouveaux internats et bilan sur les internats existants (notamment Alizés)
- Circuit des déchets
- Réhabilitation de l'espace « infirmerie »
- Bilan sur l'hygiène des mains
- Précautions complémentaires personnalisées
- Formalisation de l'entretien des locaux.
- Participation aux formations CRIAS

### CEM - Circuit des tenues professionnelles

La fin de l'année 2015 et le début de l'année 2016 font l'objet de nombreuses modifications au niveau du circuit des tenues professionnelles. En effet le changement de fournisseur et de mode de livraison (sur cintre) a conduit à un remaniement de nos pratiques.

Après un essai de centralisation du lieu de livraison et de stockage de l'ensemble des tenues, il s'est avéré nécessaire de rapprocher ce stock des vestiaires et des lieux d'exercice des professionnels :

A ce jour, les tenues professionnelles concernent :

- L'équipe des Alizés y-compris les paramédicaux.
- L'équipe des kinésithérapeutes et des aides-soignants kinés.
- Les infirmières.
- L'équipe de nuit.
- Les services techniques et logistiques.
- Le service cuisine.
- Le service hygiène.
- Certaines aides-soignantes d'Arc en ciel.

## Management

### CEM - Construction de tableaux de bords financiers

Initié en 2015 et poursuivi dans les années à venir, l'objectif sera d'exploiter les restitutions des tableaux de bord de la performance dans le secteur médico-social :

- En tant qu'instrument de gestion synthétique et homogène.
- Pour pouvoir se positionner par rapport aux résultats observés au sien d'une même catégorie d'ESMS.
- Pour permettre la mise en lumière de tendance d'évolution dans le temps des variables recueillies.



### CEM - Mise en place d'un « reporting flash »

Depuis le mois de juin 2015, le service « finances et budget » est en capacité d'établir un « reporting Flash » à un rythme mensuel en réponse aux besoins de pilotage de l'établissement et des services.



Le reporting Flash permet de répondre à trois objectifs:

- Support synthétique régulier pour fournir les informations essentielles pour comprendre la situation
- Outil de management
- Vecteur de communication, comme outil de partage de l'information

### ASH GESPER (logiciel de gestion des temps de présence des professionnels) : déploiement à partir de janvier 2015

Le logiciel GESPER© permet de suivre les présences et absences des salariés, d'automatiser les traitements liés aux temps de travail, de gérer et optimiser les plannings des équipes, et de garantir une traçabilité complète des informations gérées.



Au cours de l'année 2015, le déploiement de GESPER a été poursuivi. Il est aujourd'hui effectif pour l'ensemble des établissements et services d'Accueil Savoie Handicap.

L'objectif 2016 est la mise en place d'une passerelle paie de GESPER© vers EIG, outil d'élaboration et de suivi des budgets et de la paie, afin d'assurer une transmission efficace des données liées à l'activité de l'ensemble du personnel et le suivi des informations.

### ASH Qu'est-ce que la GPEC ?

A sens global du terme on définit la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) comme une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'organisation.



# Management

Les avantages de la GPEC sont les suivants :

- Une meilleure anticipation de l'adaptation des compétences aux emplois.
- Une meilleure maîtrise des conséquences des changements technologiques et économiques.
- Une meilleure gestion des carrières.
- Une réduction des risques liés aux déséquilibres.
- Des meilleures sélections et programmations des actions d'ajustement nécessaire (formation, mobilité interne, bilan de reconversion, etc...)

La démarche type de la GPEC c'est avant tout de :

## 1- Formaliser la démarche stratégique

C'est faire un diagnostic sur l'organisation, définir quelles sont les compétences – clés, les métiers en tension, etc..., définir les orientations stratégiques. Au sein de l'ASH ces orientations suivent en priorité la loi de santé publique et les directives de l'ARS, à leur tour redéfinies dans le projet associatif et les projets d'établissements et de services.

## 2- Construire la démarche de GPEC

- C'est fixer les objectifs à atteindre et identifier les métiers de l'organisation (faire les référentiels des métiers ou des emplois) au sein de l'ASH un référentiel emploi qui contient des fiches de postes définissant les savoirs, compétences et connaissances attendues. Ces fiches de postes sont régulièrement retravaillées avec les professionnels lors notamment des entretiens professionnels ou si l'organisation tend à évoluer ou changer, par exemple lorsque qu'une nouvelle activité est créée.

- C'est aussi négocier avec les partenaires sociaux dans le cadre des NAO, de la mise en place d'accords d'entreprises ou de décisions prises lors des réunions avec les instances représentatives, DUP et CHSCT.

## 3- Déployer la démarche de GPEC

- C'est préparer l'encadrement : DRH et chefs de services travaillent de concert pour décliner cette démarche. Ils s'informent mutuellement des départs en cours, à venir prévus ou imprévus, des entrées et des modalités d'accueil des nouveaux

embauchés, des remplacements de salariés absents, des formations à prévoir ou à mettre en œuvre tant sur le plan du développement des compétences, de l'adaptation au poste ou du maintien à l'emploi, que sur le plan de la sécurité.

- C'est diffuser l'information: par le biais du Système d'information Blue-Médi des notes d'information, notes de services, compte-rendu de réunion, compte-rendu de DUP ou CHSCT, etc...

- C'est évaluer et reconnaître les compétences des salariés par le biais des entretiens professionnels

- C'est traiter les écarts (développement, formation, mobilité, recrutement)

## ASH Le CEP ou Conseil en évolution professionnelle

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet de formation ou d'évolution professionnelle.

Au sein de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, Unifaf assure le CEP.

A cet effet un site a été mis en place : [www.moncep.unifaf.fr](http://www.moncep.unifaf.fr) sur lequel tout actif de la branche pourra trouver des informations complémentaires, ou se faire accompagner par un conseil personnalisé ainsi que des outils et des services en ligne.

## ASH Qualité de vie au Travail

Dans le cadre du plan d'actions et d'amélioration de la qualité de vie au travail défini avec le CHSCT un certain nombre d'actions ont été menées sur 2015 et 2016 à savoir :

- La construction et rédaction par un groupe de travail d'une charte de réunion définissant notamment les rôles et devoirs des participants et des organisateurs.

- L'aménagement d'une salle du personnel au sein du CEM

- La mise en place d'un référent handicap interne pour les salariés ayant une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé ou qui ont besoin d'un accompagnement en vue de l'obtenir.





# ACCUEIL SAVOIE HANDICAP

Soins, rééducation fonctionnelle, enseignement, accompagnement éducatif et social



## Comité de rédaction :

**Stéphanie BELY, Alexa BROUARD, Aude CHAMBRU, Olivier FAURE, Nicole FELTER, Laetitia FUMEY, Céline GERLAND, Zidane LAMDAGHRI, Claire LIOTARD, Antonia PENAS-CAMPOS, Laurence QUENARD, Paul RIGATO, Emmeline STEINBACH-COUDURIER, avec le concours des Administrateurs et Professionnels.**

**Pour toute question, chaque auteur reste à votre disposition.**

261 route de la Doria  
73230 Saint Alban-Leyse

Tél. : 04 79 33 62 62  
Fax : 04 79 75 03 61

[www.ash73.com](http://www.ash73.com)

